**Rencontre avec le jury BCPST 09-10-2021**

**Composition française**

Représentante du jury : Mme Wasiolka-Lawniczak

Choix délibéré d’une citation plus courte en raison de la situation sanitaire, et en raison de la tendance des candidats des sessions précédentes à tronquer l’énoncé en se livrant à un traitement très partiel du sujet. En proposant une citation plus courte, le jury souhaite montrer que le traitement du sujet est évalué dans sa totalité.

La citation étant à 1ère vue compréhensible, des candidats ont cru l’avoir traité alors qu’ils n’avaient pas approfondi les 3 grandes dimensions. Ils se sont limités à la dimension d’épreuve et d’adversité. Le nombre de demandes de vérification s’explique par ce traitement partiel.

Le sujet culminait sur une notion permettant de départager les copies : 8 ont obtenu 20, 10 la note de 19/20

Le jury note une bonne préparation et une volonté de réussir, un respect formel des attentes et une maîtrise des œuvres.

Mais note (1) une réelle difficulté à analyser le sujet et à problématiser ses enjeux... même dans les bonnes copies et (2), compétence transversale, un manque de cohérence de raisonnements parfois contradictoires.

Ces deux points lui paraissent importants et il souhaite que les candidats progressent sur ces deux plans.

Le rapport du jury est disponible sur Internet.

Pour l’UPLS, Anne Patzierkovski